



SYNDICAT APICOLE DU VAL D'OISE
Affilié au Syndicat National d'Apiculture



SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE

Appel de cotisation adhérent année 2022

Noms et prénoms * :

Adresse complète :

Téléphone : Nombre de ruches et ruchettes **:

N° Apiculteur (NAPI) :

Email * :

Email

(*) dans le cas d'une adhésion Couple, préciser les noms et prénoms ainsi que les @mail des 2 membres du couple

(**) Le nombre de colonies déclaré doit correspondre à votre déclaration annuelle de ruches à la DGAL pour calculer la cotisation éco emballage offerte par le SAVO et pour que l'assurance soit valide

Toutes les zones sont obligatoires, sauf si vous n'avez pas de ruche ou de NAPI.

Cotisation Syndicale Unitaire qui comprend : <ul style="list-style-type: none">- l'adhésion au SAVO 12 €,- la redevance CITEO (ex éco-emballage) de 0,05 € par ruche offerte par le SAVO- l'adhésion au SNA 4,50 €,- l'abonnement d'un an à <u>L'Abeille de France</u> 23,50 €	40,00 €
Ou Cotisation Syndicale Couple* (1 seul abonnement à la revue) 23,50 € + 33 €	ou 56,50 €
Droit d'inscription : 8 € Pour tout nouvel adhérent, est payable seulement la 1 ^{ère} année : 8 € X nb adhérents €
Cotisation GDSAIF (facultative mais obligatoire si vous souhaitez commander des traitements) :	16,00 €
Assurances, choisir entre l'une des trois formules :	
❖ Formule 1 : Responsabilité Civile Défense et Recours <ul style="list-style-type: none">- 0,15 € par ruche ou ruchette - 10 premières ruches offertes (exemple : vous avez 12 ruches et ruchettes. La cotisation est de 0,15 € X 2 = 0,30 €) €
❖ Formule 2 : formule 1 + Incendie Tempête + Inondation <ul style="list-style-type: none">- 1,06 € par ruche ou ruchette (ex : vous avez 12 ruches et 2 ruchettes. La cotisation est de 1,06 € x 14 = 14,84 €) €
❖ Formule 3 : Formule 2 + Vols + Détérioration <ul style="list-style-type: none">- 2,66 € par ruche ou ruchette (ex : vous avez 12 ruches et 2 ruchettes. La cotisation est de 2,66 € x 14 = 37,24 €) €
Total à payer par chèque à l'ordre du SAVO : €

Date :

Signature :

Envoyez cet imprimé, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du SAVO, au trésorier **avant le 31/12/2021** :
Mr Yvon L'Hour 94 rue Adrien Lemoine, 95300 PONTOISE,

En remplissant et en signant le bulletin d'adhésion, vous autorisez le SAVO à mémoriser vos données collectées et à communiquer avec vous, Le SAVO s'engage à ne céder à aucun tiers – sauf au SNA pour des besoins de gestion (abonnement, assurance et éco emballage) les informations personnelles vous concernant.